

COMMISSION DE DISCIPLINE
REUNION DU 07/02/2022

ETAIENT PRESENTS, Messieurs,

- ZARZI ABDELAZIZ.....PRESIDENT
- BAHLOUL OMAR.....SECRETAIRE

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement du courrier.
- 2- Affaires disciplinaire
- 3- Divers

Séance ouverte à 10h00 par le président qui souhaite la bienvenue aux membres présents, En suite passe la parole au secrétaire pour la lecture du courrier.

1-AFFAIRE DISCIPLINAIRE :

AFF N° 83 : RENC MBC/CAK (S) DU 03/02/2022

- DJENDLI Abdelhak Lic N° 22030598 (CAK) Avertissement pour comportement anti sportif
- SAISAI Akram lic N° 22060196 (CAK) 2M/F pour comportement anti-sportif exclu amende de 1500,00 DA est infligée au club
- BEGHRICHE LYES lic N° 22010201 (MBC) Avertissement pour comportement anti-sportif
- DRAA Med Ramzi Lic N° 22240197 (MBC) Avertissement pour comportement anti-sportif
- MOUISSAT Fouad Lic N° 22260593 (MBC) Avertissement pour comportement anti-sportif
- BOUANAKA Brahim Lic N° 220280802 (MBC) 4 M/F pour propos injurieux envers arbitre exclu et amende de 5000,00 DA est infligée au club

AFF N°84 : RENC CBDM/USGA (S) DU 05/02/2022

- NEGHCHE Aissam Lic N° 22050198 (CBDM) Avertissement pour comportement anti-sportif
- BOUHAMRANE Hicham lic N° 22170498 (USGA)Avertissement pour comportement anti-sportif
- A signaler l'absence de l'entraîneur (USGA) sur le terrain amende de 5000,00 DA est infligée au club

AFF N° 85 : RENC CMB/ESB (S) DU 04/02/2022

Rencontre interrompue à la 88 Minute de jeu

- Suite à une agression sur arbitre perfectuer par l'entraîneur du club ESB (Agression sans lésion corporelle)
- Vu la feuille du Match
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent l'arrêt prématuré de la partie suite a l'agression sur l'arbitre par l'entraîneur du club ESB
- Attendu que suite à cette agression l'arbitre n'a pas la faculté physique et morale pour contunier la rencontre
- Attendu que l'arrêt de la rencontre est imputable à l'équipe ESB pour agression sur arbitre

Par ces Motifs la commission de discipline décide

- L'attribution du gain du Match au club CMB qui marque 03 points et 03 Buts et donne match perdu par le même score au club ESB.

- CHACHOUA Yesser Lic N° 22040594(ESB) 08 M/F pour tentative d'agression sur arbitre exclu et amende de 5000,00 DA est infligée au club
- ZAIDI Slimane Lic N° 22200499 (ESB) six (06)Mois de suspension fermes pour propos injurieux plus crachat sur arbitre exclu et A mende de 10 000,00 DA est infligée au club
- BOULMERK A Zine eddine lic N°22121198(CMB) Avertissement pour jeu dangereux
- DJEBALI Messaoud lic N° 22100293 (CMB)Avertissement pour comportement anti sportif
- Deux (02) Ans de suspension fermes de toute fonction officielle à Mr CHEMAA Adel Entraîneur du club ESB pour agression que arbitre plus crachat sur délégué du match et amende de 10 000,00 DA est infligée au club

AFF N° 86 : RENC IRBAS/ESHB (S) DU 04/02/2022

- LITIM Med Amine lic N° 22270490 (IRBAS) Avertissement pour comportement anti-sportif
- M AAMERI Chouaib Lic N° 22050201 (IRBAS) Avertissement pour comportement anti-sportif

AFF N° 87 : RENC ADC/CREG (S) DU 04/02/2022

- MEKHALLFI Ali lic N° 22230298 (ADC) Avertissement pour comportement anti sportif
- KASSAH Laouar Lic N° 22051299(ADC)Avertissement pour comportement anti-sportif
- ARAAR Djamel Lic N°22300594 (CREG)Avertissement pour comportement anti-sportif
- TEBIB Badis lic N° 22130389(CREG)Avertissement pour comportement anti-sportif

AFF N° 88 : RENC OAM/WRDC (S) DU 04/02/2022

- MEZOUARI Med Redha lic N°22070494 (WRDC) Avertissement pour jeu dangereux
- ZOUAOUI Salim lic N° 22211198 (WRDC) Avertissement pour comportement anti-sportif
- GHORRI Haitem lic N° 22200595 (WRDC) Avertissement pour jeu dangereux
- YOUCEF Ayoub lic N° 22160299 (WRDC) Avertissement pour jeu dangereux

AFF N° 89 : RENC ASPTTC/JSNV (S) DU 03/02/2022

- BENGHERNAOUT Med Chakib lic N° 22200701 (ASPTTC) Avertissement pour jeu dangereux

AFF N° 90 : RENC ADM/USK (S) DU 04/02/2022

- BOUCHEMA Akram lic N° 22300902 (ADM) Avertissement pour comportement anti-sportif
- BOUHALI Mouad lic N° 22280802 (USK) Avertissement pour jeu dangereux

LE PRESIDENT
A . ZARZI

LE SECRETAIRE
O. BAHLOUL

